

Leadership personnel et Equipe performante

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à :

ANNE MASSON – « L'Atelier », 24 avenue des Français Libres 35000 RENNES

Pour toute information : tél. +33 (0) 6 99 57 66 51 ou anne.masson-busso@orange.fr

Merci de cocher les sessions auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

- Formation **Elément Humain® Module 1 Leadership personnel** à **SAINT-MALO**
du **lundi 19 juillet 2021** à 10 h au **vendredi 23 juillet 2021** à 13 h
(session spéciale 30 h sur 4,5 jours avec temps de marche en option)
 Souhaite participer aux temps de marche (heures non comptées dans le temps de formation, option proposée sans coût supplémentaire et **sous la responsabilité du participant**).
- Formation **Elément Humain® Module 1 Leadership personnel** à **SAINT-MALO**
du **lundi 13 septembre 2021** à 9 h 30 au **jeudi 16 septembre 2021** à 17 h 30
(session standard 30 h sur 4 jours)

Inscription simultanée au Module 2 pour bénéficier du tarif forfaitaire module 1 + module 2 :

- Formation **Elément Humain® Module 2 Equipe performante** (20 h sur 3 jours)
- à **SAINT-MALO** du mercredi **25 août 2021** à 10 h au vendredi **27 août 2021** à 17 h 00
 - à **SAINT-MALO** du mercredi **6 octobre 2021** à 10 h au vendredi **8 octobre 2021** à 17 h 00
 - à **PARIS** du lundi **22 novembre 2021** à 9 h 30 au vendredi **24 novembre 2021** à 17 h 30

Coordonnées du participant bénéficiaire de la formation :

NOM Prénom Fonction

Adresse e-mail N° tél. mobile.....

Coordonnées de l'entreprise pour établir la Convention de Formation :

SOCIETE Forme juridique

Représentant de l'entreprise (signataire de la convention)

Adresse de facturation

Adresse e-mail de l'entreprise Téléphone

N° de SIRET de l'entreprise Code APE/NAF

N° de TVA.....

AD'MISSIONS Savoir-Faire

Tél. : 01 80 48 70 00 — Fax : 01 80 48 70 01

Siège social : 1 parvis de la Défense 92044 Paris la Défense cedex — R.C.S Paris 413 598 632

Site internet : <https://www.admissions.fr/> — e-mail : contact@admissions.fr



Tarif de la formation (tarifs valables jusqu'au 31 août 2021)

- incluant l'animation par une facilitatrice certifiée LHEP™ et la location des salles de séminaire ;
- incluant le matériel pédagogique Elément Humain® exclusif utilisé dans le respect de la propriété intellectuelle : livrets participants officiels "La Pierre Angulaire" pour le module 1 et "Solutions pour l'Organisation" pour le module 2 remis à chaque participant, auto-diagnostics et chartes Elément B™, Elément F™ et Elément S™, y compris leur traitement pendant le stage ;
- incluant une séance individuelle de suivi (1 h) à utiliser dans les 3 mois suivant l'un des modules ;
- incluant une séance collective en "visio" (1,5 à 2 h), à organiser avec le groupe à distance du stage ;
- **n'incluant pas les frais de repas et d'hébergement.**

	Inscription simultanée aux modules 1 + 2 (50 heures)	Inscription au module 1 uniquement (30 heures)
Entreprises (hors unipersonnelles)	2.975 € ⁽¹⁾	1.800 € ⁽¹⁾
Professionnels libéraux, indépendants, entreprises unipersonnelles	2.100 € ⁽¹⁾	1.300 € ⁽¹⁾

(1) Dans le cadre d'une **Convention de Formation Professionnelle Continue** établie par SAVOIR-FAIRE, Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 42149 75 auprès du Préfet de la région Ile-de-France, les prix indiqués sont **Nets de Taxe** (TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI).

Conditions d'inscription, financement de la formation et conditions d'annulation

Le présent bulletin complété est à envoyer à **Anne MASSON, « L'Atelier » - 24 avenue des Français Libres 35000 RENNES** accompagné

- pour les entreprises au-dessus de 100 salariés : d'un bon de commande avec engagement de paiement à réception des factures ;

- pour les autres entreprises, professionnels libéraux, indépendants, entreprises unipersonnelles : du règlement par chèque(s) à l'ordre de **AD'Missions SAVOIR-FAIRE**. Si inscription simultanée aux deux modules, **joindre deux chèques : 1.785 € + 1.190 € pour les entreprises / 1.260 € + 840 € pour les indépendants. Chaque chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du module correspondant, après émission par AD'Missions SAVOIR-FAIRE de la facture correspondant à la prestation.**

Il appartient à l'entreprise du participant de vérifier l'imputabilité de la formation auprès de son organisme financeur et de faire la demande de prise en charge. **La formation devra être réglée par l'entreprise du participant à l'organisme de formation, à charge pour l'entreprise de se faire rembourser par son organisme financeur sur présentation de la facture acquittée et des attestations de présence.**

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire entre 45 jours et 1 mois avant le début du programme de formation, 50 % du coût de la formation est dû ; dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation, 70 % du coût de la formation est dû ; dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû. Le participant pourra toutefois bénéficier d'un report à une date ultérieure en cas d'annulation par force majeure.

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant ; en cas d'annulation par l'organisateur, les sommes seront remboursées s'il ne peut y avoir de report.

Les temps de marche ne sont pas comptés dans le temps de formation ; ils sont proposés en option sans coût supplémentaire et sous la responsabilité du participant.

Fait à..... le Signature du participant et cachet de l'entreprise

AD'MISSIONS Savoir-Faire

Tél. : 01 80 48 70 00 — Fax : 01 80 48 70 01

Siège social : 1 parvis de la Défense 92044 Paris la Défense cedex — R.C.S Paris 413 598 632

Site internet : <https://www.admissions.fr/> — e-mail : contact@admissions.fr